

Taxe d'apprentissage

IUT	Robert Schuman	2025
Institut universitaire de technologie		
Université de Strasbourg		



**Ensemble, formons
vos collaborateurs de demain !**



Des enseignements de pointe professionnalisants

La réussite de votre entreprise est une performance quotidienne que vos cadres intermédiaires, fonction cible de nos diplômes, accomplissent à travers la déclinaison de leur savoir-faire et leur savoir-être. C'est pour atteindre cette performance que notre IUT s'efforce depuis plus de 50 ans de doter nos étudiants d'un bagage technologique via des enseignements de pointe professionnalisants.

De par votre versement de la taxe d'apprentissage à notre établissement, vous témoignerez de votre soutien dont nous saurons apprécier la valeur pour en faire le meilleur usage.

Robert Mosé
Directeur de l'IUT

Germain Zimmerlé
Président du Conseil de l'IUT



Soutenez les formations de l'IUT

+50 ans d'expérience

+35 000 diplômés

5 B.U.T. en formation initiale et en alternance,

1 Licence pro, 1 formation trinationale, 1 binationale

+1 300 étudiants/an dont **+ de 250 apprentis**

1 réseau bien ancré d'entreprises partenaires

5 départements



Chimie



Génie civil

construction durable



Techniques de

commercialisation



Informatique



Information-Communication

Nos réalisations

- **Salles de pédagogie différenciée** pour favoriser l'innovation pédagogique et le travail en mode projet.
- Équipements pédagogiques de pointe : **spectromètres, des appareils de mesure** pour la caractérisation de matériaux, équipements audiovisuels et informatiques.
- **Plateformes expérimentales** en Génie civil et Chimie.
- Participation et organisation de challenges nationaux (**Challenge de la veille** en Information-Communication, **Nuit de l'info** en Informatique, **Euronégo** en Techniques de commercialisation...).

Nos projets

La taxe d'apprentissage permettra à l'IUT de financer ses projets tels que :

- Aménagement d'**espaces pédagogiques et de vie** des étudiants
- Rénovation des **amphithéâtres**
- Réhabilitation des bâtiments d'enseignement de l'IUT.

Nos étudiants comptent sur vous !





Versez votre taxe à l'IUT

Depuis 2023, le solde de la taxe d'apprentissage (13%) est collecté par l'URSSAF (Déclaration sociale nominative des employeurs)*.

Vous avez la possibilité de **flécher votre solde via la plateforme SOLTéA** de la Caisse des dépôts et consignations **du 26 mai au 3 octobre 2025**.

Voici les étapes à suivre pour flécher votre solde à l'IUT Robert Schuman :

1. À partir du 26 mai, connectez-vous à la plateforme SOLTéA - **soltea.education.gouv.fr** avec vos identifiants Net-entreprises
2. Indiquez le numéro Siret de l'Université de Strasbourg : **130 005 457 000 10**
3. Identifiez l'IUT Robert Schuman - code **UAI 0671557D**
4. Pour flécher un département de l'IUT, identifiez un diplôme avec le code RNCP (voir la liste des codes sur notre site iutrs.unistra.fr > Partenariats > Taxe d'apprentissage).

*Entreprises en Alsace-Moselle, veuillez vérifier votre éligibilité au versement du solde.



Nous vous remercions de votre contribution
à la réussite de nos étudiants d'aujourd'hui
et de vos collaborateurs de demain !



**Service de la communication
et des relations extérieures**

IUT Robert Schuman

72 route du Rhin

FR-67411 Illkirch-Graffenstaden CS 10315

 **iutrs.unistra.fr**

 **entreprises@iutrs.unistra.fr**

